

VILLE DE MARSEILLE

Rapport sur le compte administratif 2005

Document présenté au Conseil Municipal

Séance du 19 juin 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Partie 1 : LE TAUX D'EXÉCUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2005

1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	1
2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	1
3 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....	2
4 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	2

Partie 2 : L'ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2005

1 - L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS...ET SES MOYENS DE FINANCEMENT.....	3
2 - LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2005.....	4
3 - LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE.....	9
4 - LA VISION SYNOPTIQUE DE L'AUTOFINANCEMENT.....	13
5 - LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2005 EN MOUVEMENTS RÉELS	
5 - 1 - La section de fonctionnement.....	9
5 - 2 - La section d'investissement.....	10

Partie 3 : L'ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS

1 - L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	11
1 - 1 - Les dépenses.....	11
1 - 2 - Les recettes.....	14
1 - L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	18
1 - 1 - Les dépenses	18
1 - 2 - Les recettes.....	19
3 - LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE.....	20
3 - 1 - La dette.....	21
3 - 2 - La trésorerie en 2005.....	21
3 - 3 - Les frais et les produits financiers.....	22

Partie 4 : LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

1 - LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES.....	23
2 - LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI.....	24

CONCLUSION

INTRODUCTION

Depuis plusieurs exercices, la municipalité affiche à travers son budget une volonté de maîtrise des finances publiques en maintenant, malgré les contraintes financières fortes, un niveau important de développement structurant pour Marseille.

Les résultats du compte administratif 2005 illustrent cette logique, dont les termes pourraient paraître incompatibles sans une réelle volonté d'évolution.

Ainsi, afin de dégager des marges de manœuvre, la croissance de l'ensemble des charges de fonctionnement (+ 1,22% en 2005) est inférieure à l'inflation, ce qui témoigne de la bonne prise en compte des préoccupations financières de nos concitoyens.

Considérant les charges de personnel qui, de par leur poids dans le budget de fonctionnement des communes (plus de 50 %), constituent le principal facteur de rigidité budgétaire, il est à noter qu'elles enregistrent en 2005 une progression inférieure à 2 % (+ 1,87 %), tandis que les autres dépenses sont stabilisées.

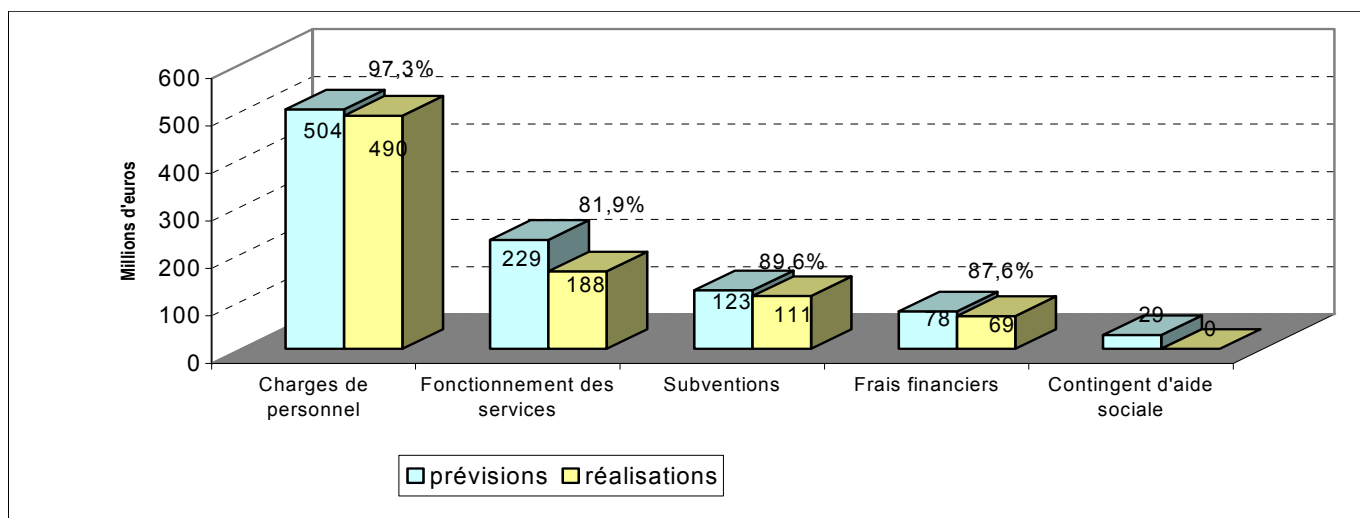
De même, les charges financières, en recul de 5 %, contribuent-elles au ralentissement de la progression des dépenses de fonctionnement.

En terme de qualité de gestion, l'évolution trois fois plus rapide de la hausse des produits par rapport aux charges permet d'améliorer le taux d'épargne brute qui atteint près de 9 % en 2005.

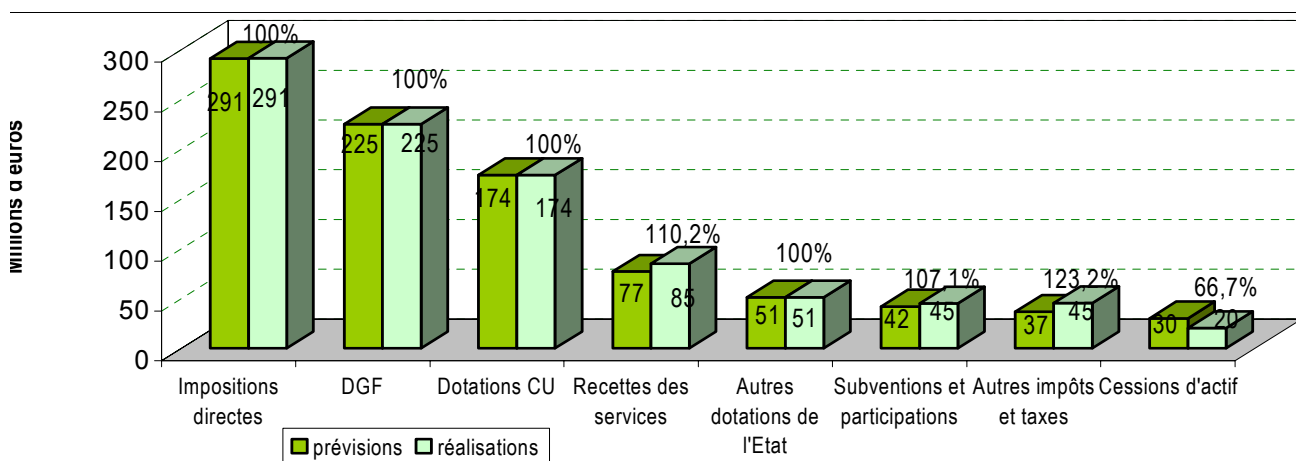
Ces bons résultats sont à rapprocher du maintien d'un haut niveau d'investissement, avec 183,8M€ de dépenses réelles d'investissement (en progression de 2,24 %), confirmant la tendance de 2004.

Partie 1 : LE TAUX D'EXÉCUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2005

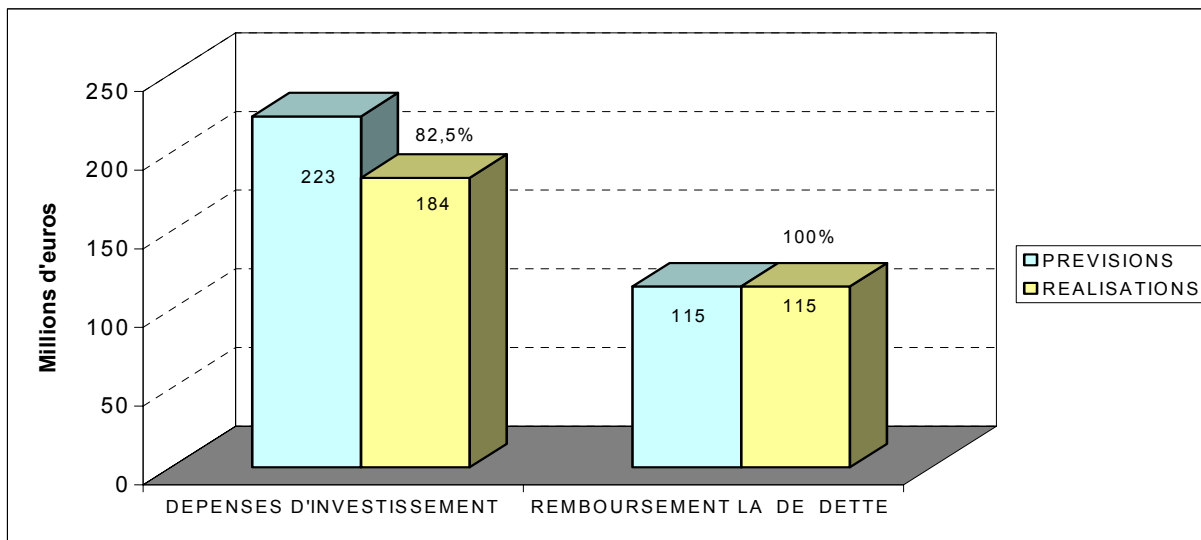
1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



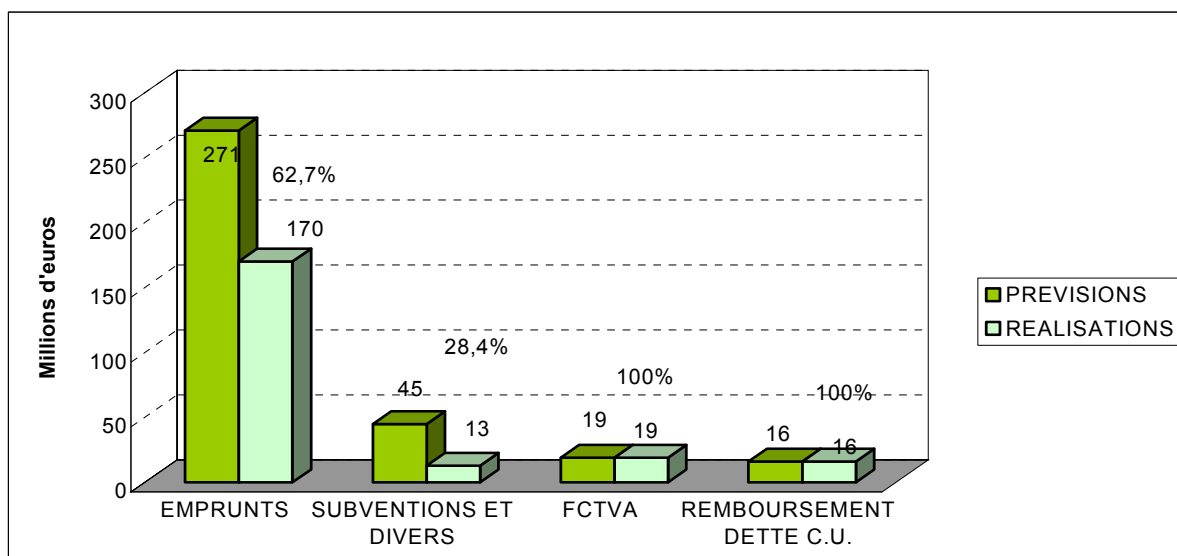
2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



3 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



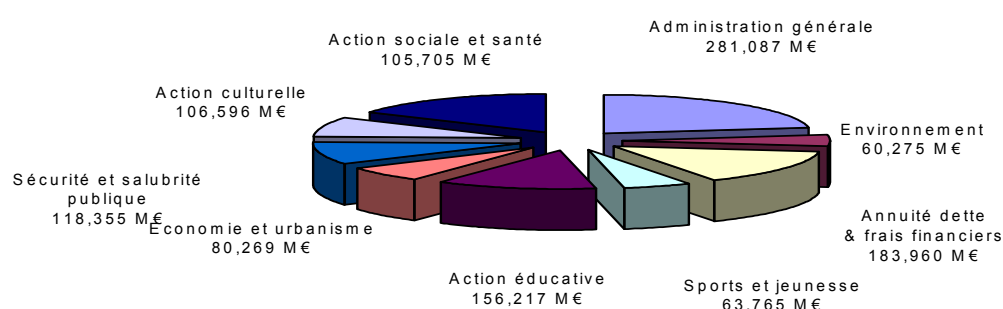
4 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Partie 2 : L'ÉTUDE DES RÉSULTATS DÉGAGÉS PAR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2005

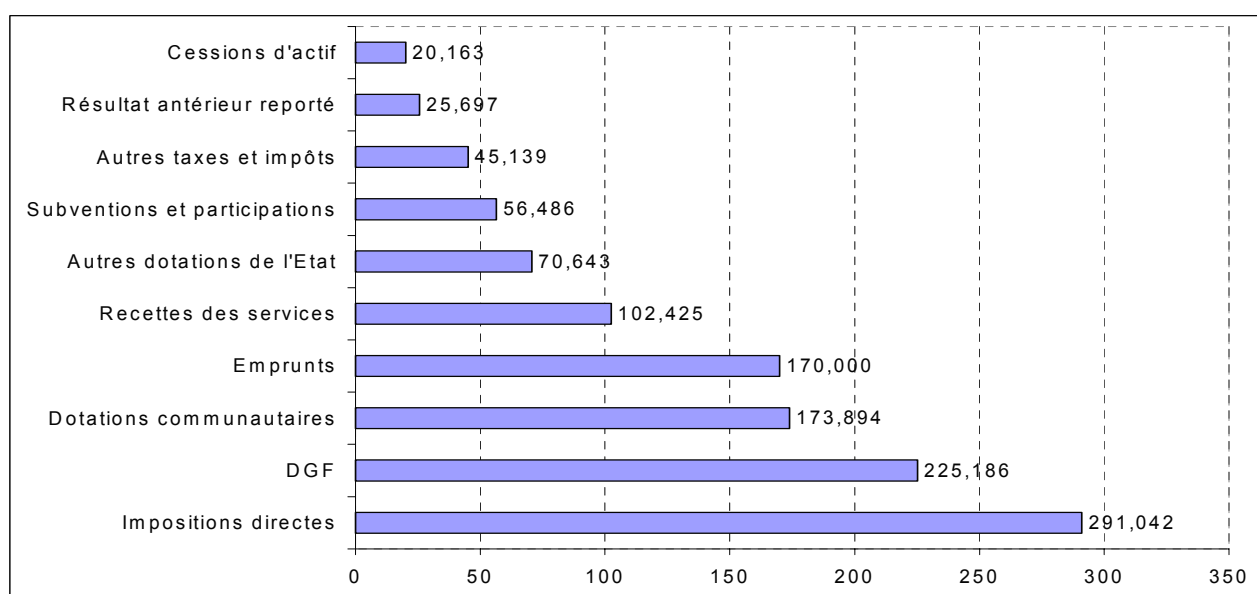
1 - L'ACTION MUNICIPALE PAR GRANDS SECTEURS...

Le compte administratif 2005, sur l'ensemble des deux sections, en mouvements réels hors restes à réaliser et mouvements financiers, s'élève en dépenses à 1 156,229 M d'€, répartis de la manière suivante :



... ET SES MOYENS DE FINANCEMENT

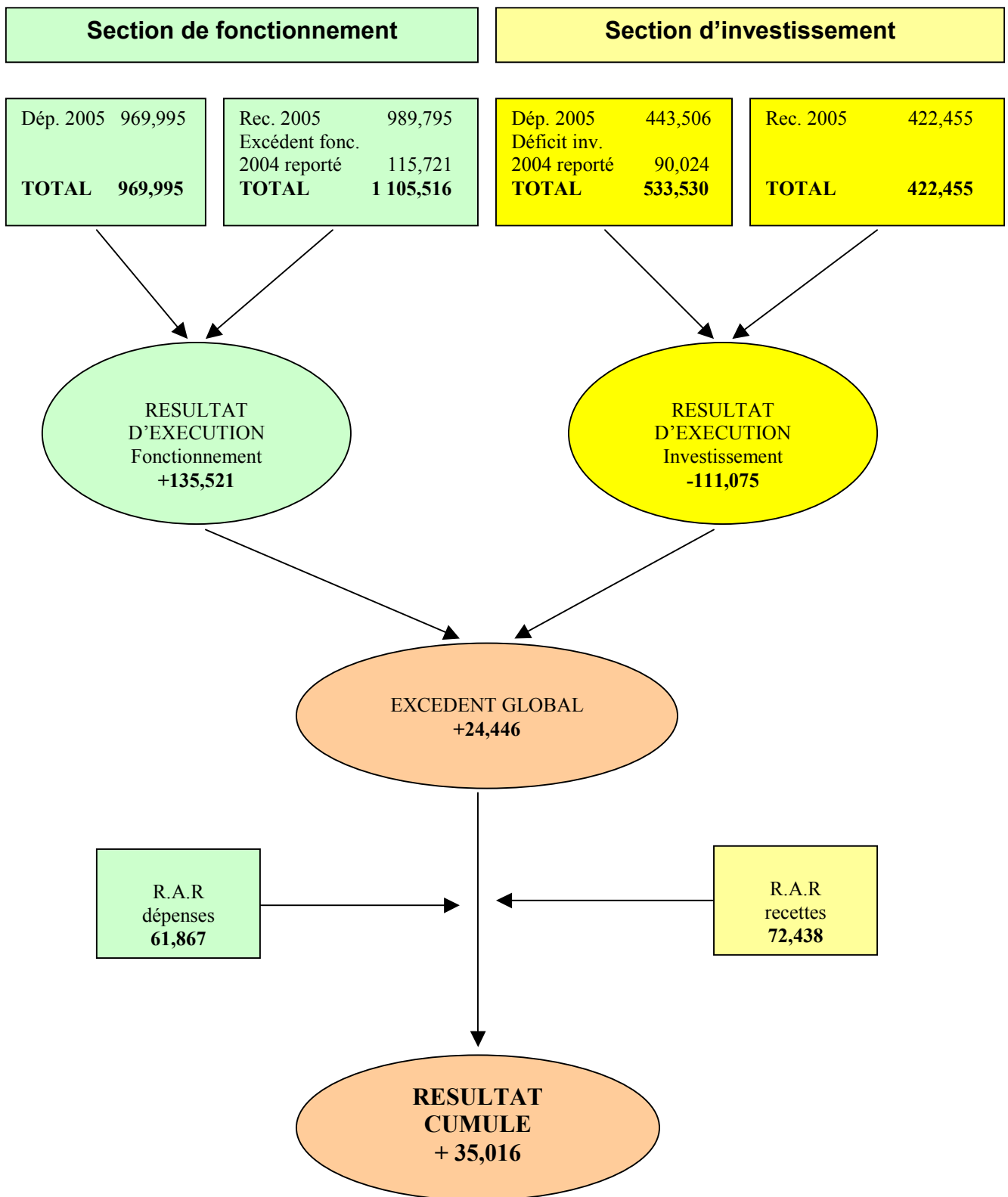
Les financements mobilisés sur l'exercice 2005, pour l'ensemble des deux sections, en mouvements réels y compris les résultats antérieurs reportés, s'élèvent à 1 180,675 M d'€, répartis de la manière suivante :



2 - LA PRÉSENTATION COMPTABLE DE LA GESTION 2005

		FONCTIONNEMENT			
DEPENSES				RECETTES	
OPERATIONS REELLES					
Charges de Personnel	490,111	Dotation Globale de Fonctionnement	225,186		
Fonctionnement des Services	187,665	Autres dotations de l'Etat	51,127		
Subventions	110,679	Dotations communautaires	173,894		
Frais Financiers	68,709	Subventions et participations	45,000		
		Impositions directes	291,042		
		Autres impôts et taxes	45,139		
		Recettes des services	84,933		
		Cessions d'actif	20,163		
TOTAL DES DEPENSES REELLES	857,164	TOTAL DES RECETTES REELLES	936,484		
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION à SECTION					
<i>Dotations aux Amortissements & Provisions</i>	63,304	<i>Charges à répartir</i>	22,870		
<i>Intérêts courus non échus 2005/2006</i>	27,183	<i>(Intérêts courus non échus 2004/2005)</i>	28,046		
<i>Opérations sur l'actif</i>	22,344	<i>Opérations sur l'actif</i>	2,395		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	112,831	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	53,311		
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	969,995	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	989,795		
		Excédent de recettes 2004 reporté	115,721		
TOTAL DES DEPENSES	969,995	TOTAL DES RECETTES	1 105,516		
		Excédent de fonctionnement 2005	135,521		
		INVESTISSEMENT			
DEPENSES				RECETTES	
OPERATIONS REELLES					
Remboursement de la dette	115,251	Remboursement dette C.U.	16,232		
Dépenses d'investissement	183,814	F.C.T.V.A.	19,517		
Mouvements Financiers	71,520	Subventions & divers	12,745		
		Emprunts	170,000		
		Mouvements Financiers	71,520		
TOTAL DES DEPENSES REELLES	370,585	TOTAL DES RECETTES REELLES	290,014		
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION					
	19,610		19,610		
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION à SECTION					
<i>Charges à répartir</i>	22,870	<i>Dotations aux Amortissements & Provisions</i>	63,304		
<i>(Intérêts courus non échus 2004/2005)</i>	28,046	<i>Intérêts courus non échus 2005/2006</i>	27,183		
<i>Opérations sur l'actif</i>	2,395	<i>Opération sur l'actif</i>	22,344		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	53,311	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	112,831		
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	443,506	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	422,455		
Déficit 2004 reporté	90,024	Affectation du résultat 2004	0,000		
TOTAL DES DEPENSES	533,530	TOTAL DES RECETTES	422,455		
Déficit d'investissement 2005	111,075				
EXCEDENT GLOBAL	24,446				

3 - LA FORMATION DU RÉSULTAT COMPTABLE



Le résultat du compte administratif (résultat cumulé) est issu du déficit ou de l'excédent dégagé par les réalisations de chaque section au cours de l'exercice y compris les résultats reportés N - 1 (résultats d'exécution) auquel s'ajoute le solde des restes à réaliser.

- ◆ En 2005, la section d'investissement après cumul avec le résultat reporté de 2004, 90,024 M d'€, présente un résultat d'exécution négatif de 111,075 M d'€. En fonctionnement, l'excédent reporté 2004, 115,721 M d'€, abondé du résultat de l'exercice conduit à un résultat d'exécution positif de 135,521 M d'€.

Au global, avant restes à réaliser, le compte administratif présente un excédent de 24,446 M d'€.

- ◆ Les restes à réaliser sont des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre n'ayant pas donné lieu à service fait à cette date ou des recettes certaines non recouvrées à l'issue de l'exercice.
 - En fonctionnement, seuls des crédits en dépense sont reportés à hauteur de 61,867 M d'€.

Ils concernent les postes suivants :

Contingent d'aide sociale	29,484 M €
Fonctionnement des services	28,750 M €
Subventions de fonctionnement	3,232 M €
Personnel	0,401 M €

- En investissement, les reports de recettes, 72,438 M d'€, concernent uniquement le financement de dépenses déjà faites, pré financées par la Ville :

Subventions à percevoir	14,457 M €
Emprunts restant à réaliser	55,000 M €
Créances à l'égard de tiers	2,981 M €

Les subventions à percevoir s'appuient sur des arrêtés dûment notifiés à la Ville, non encore recouverts à ce jour mais susceptibles de l'être dans le courant de l'exercice 2006 compte tenu des dépenses réalisées.

Les emprunts seront mobilisés en fonction des besoins de trésorerie de la Ville, mais limités au minimum afin de maintenir une trésorerie zéro.

Les créances à l'égard de tiers concernent des travaux effectués pour le compte de tiers défaillants, notamment dans le cadre des pouvoirs de police du Maire.

Ces restes à réaliser, ajoutés aux résultats d'exécution, constituent le résultat cumulé du compte administratif 2005 qui s'élève à 35,016 M d'€.

4 - LA VISION SYNOPTIQUE DE L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut dégagé par la section de fonctionnement (82,390 M d'€) par le biais des écritures d'ordre auquel s'ajoute les ressources d'origine externe de la section d'investissement (FCTVA et remboursement par la Communauté Urbaine de sa quote-part d'emprunt) participe au financement du remboursement de la dette en capital (115,251 M d'€).

Le supplément, l'autofinancement net, finance les programmes d'investissement.

Les écritures d'ordre, équilibrées entre sections, retracent l'autofinancement.

◆ **Dépenses de fonctionnement / Recettes d'investissement : 112,831 M d'€**

- 39,463 M d'€ au titre des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles,
- 23,841 M d'€ au titre des dotations aux amortissements des charges à répartir,
- 22,344 M d'€ au titre des valeurs d'immobilisations cédées et plus-values de cessions,
- 27,183 M d'€ au titre du rattachement des intérêts courus non échus de l'exercice.

◆ **Recettes de fonctionnement / Dépenses d'investissement : 30,441 M d'€** (hors transferts de charges)

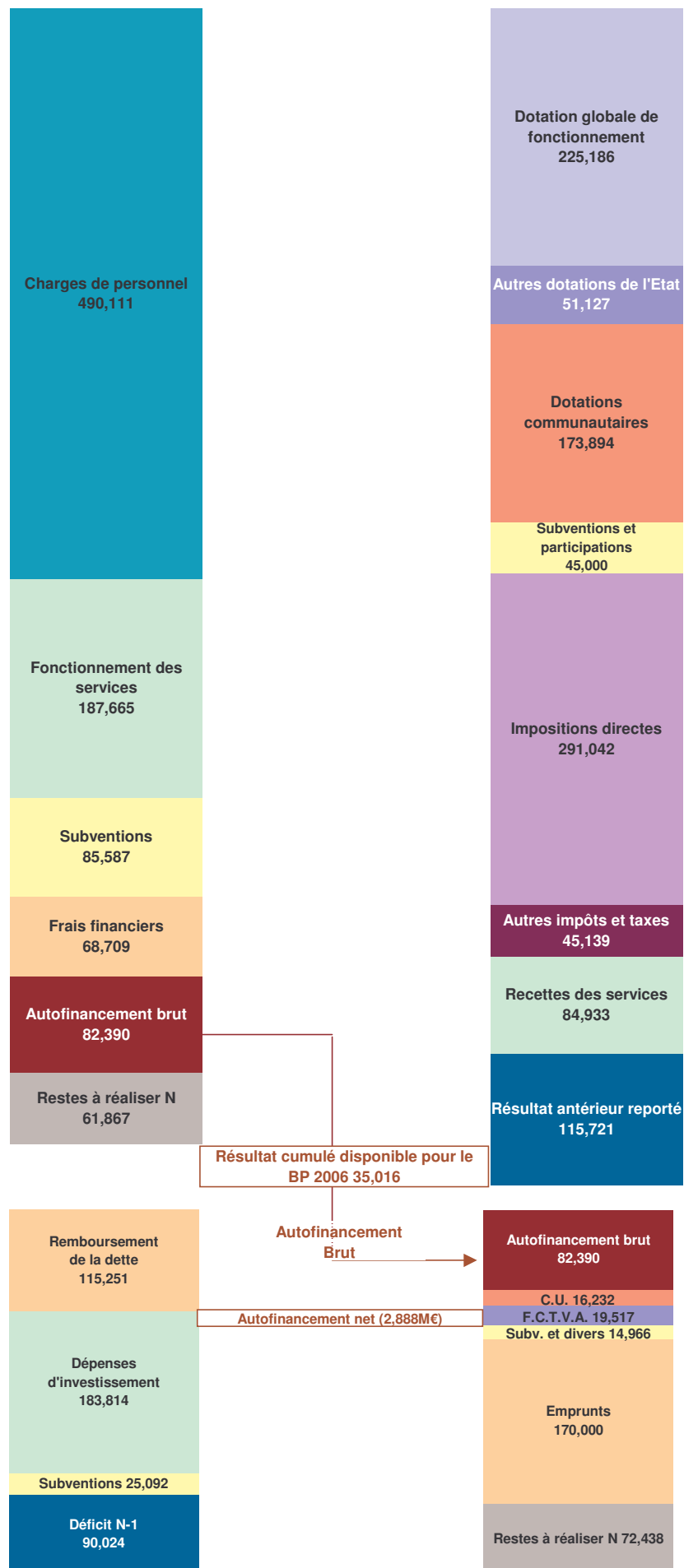
- 2,395 M d'€ au titre des moins-values de cessions et divers,
- 28,046 M d'€ au titre de la contre-passation des ICNE.

Le solde positif de ces écritures d'ordre, 82,390 M d'€, pratiquement équivalent à celui de 2004 (82,381 M d'€), constitue l'autofinancement dégagé en 2005.

Toutefois, pour cet exercice, seulement 2,888 M d'€ sont consacrés à l'autofinancement des dépenses d'investissement contre 26,704 M d'€ en 2004.

Ceci s'explique par la hausse du remboursement du capital de la dette volontairement initiée par la collectivité afin de diminuer la durée moyenne de l'encours de la dette grâce à un amortissement plus rapide du stock.

4 - LA VISION SYNOPTIQUE DE L'AUTOFINANCEMENT

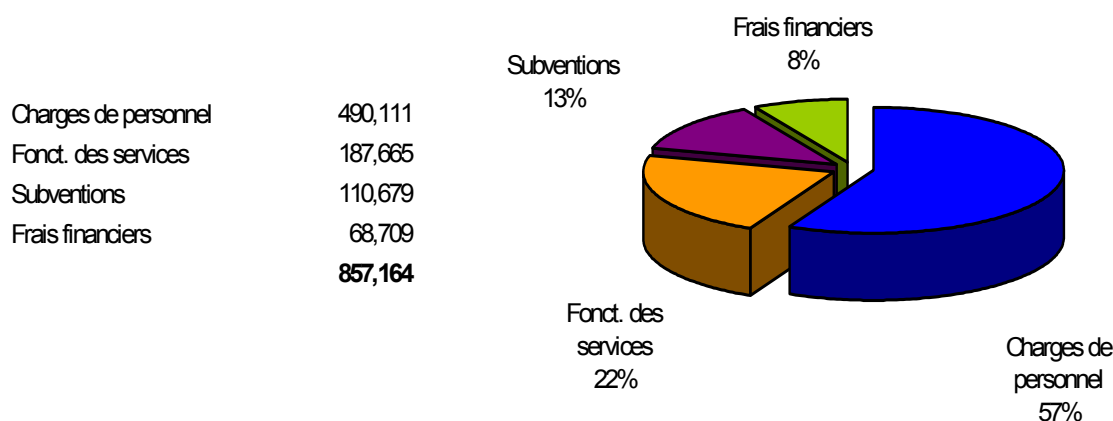


5 - LA STRUCTURE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2005 EN MOUVEMENTS RÉELS

5 - 1 - La section de fonctionnement

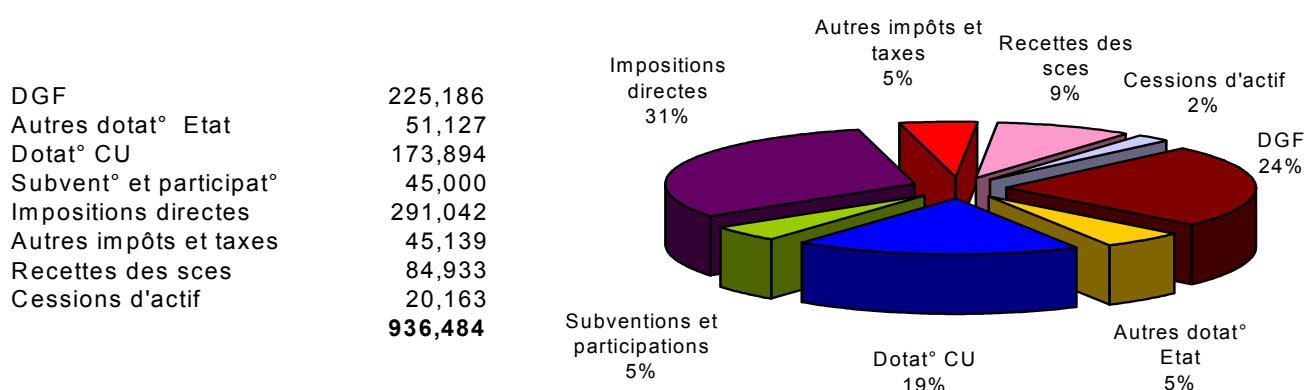
5 - 1 - 2 - Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :



5 - 1 - 3 - Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

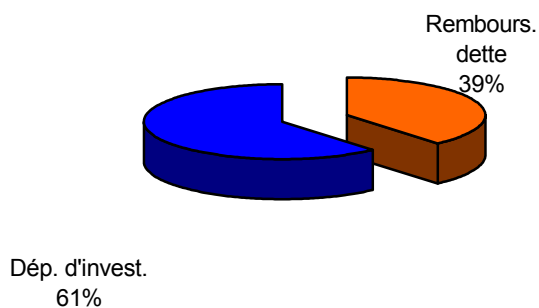


5 - 2 - La section d'investissement

5 - 2 - 1 - Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :

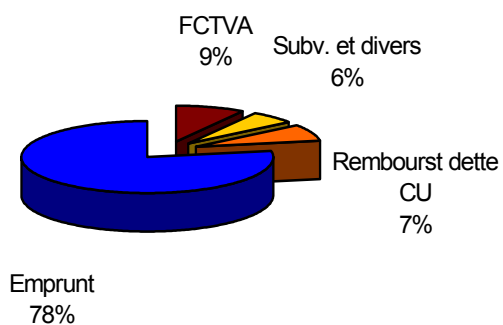
Rembours. dette	115,251
Dép. d'investissement	183,814
	299,065



5 - 2 - 2 - Les recettes

Les recettes réelles d'investissement, hors mouvements financiers, se répartissent de la manière suivante :

FCTVA	19,517
Subv. et divers	12,745
Rembourst dette CU	16,232
Emprunt	170,000
	218,494



Partie 3 : L'ANALYSE DYNAMIQUE DES RÉALISATIONS

1 - L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 - 1 - Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 857,164 M d'€. Elles se répartissent de la manière suivante :

	CA 2004	CA 2005	Variation
Charges de personnel	481,095	490,111	1,87%
Fonctionnement des services	167,267	176,903	5,76%
Dotations aux Arrondissements	10,562	10,762	1,89%
Subventions de fonctionnement et en annuités	86,345	85,587	-0,88%
Frais financiers	72,360	68,709	-5,05%
Sous total	817,629	832,072	1,77%
Subv. d'équipement, Fonds de concours	29,191	25,092	-14,04%
TOTAL	846,820	857,164	1,22%

1 - 1 - 1 - Les charges de personnel

Le taux de réalisation du budget alloué pour les charges de personnel s'établit à 97,27 % (sur 503,887 M d'€).

Au 31 décembre 2005, l'effectif du personnel totalisait 11 843 agents contre 11 920 au 31 décembre 2004, soit une diminution de 0,65%, les dépenses de personnel augmentant de 1,87%.

L'évolution modérée de ce poste majeur s'explique par l'échelonnement des départs tout au long de l'exercice 2005 mais surtout par l'accroissement incontournable et récurrent de certaines charges budgétaires :

- ✓ l'augmentation des cotisations retraites, de la part patronale à la CNRACL (+ 0,4 %) ainsi que des contributions sur rémunérations accessoires du fait de la mise en place du régime de retraite additionnel (+ 5 %),
- ✓ la permanence de l'effet Glissement Vieillesse Technicité (GVT) soit + 1,6 %,
- ✓ la revalorisation des salaires (+ 1,8 %) ainsi que du régime indemnitaire.

Néanmoins, le contrôle des flux a permis de contenir la progression des dépenses de personnel : remplacement limité des départs à la retraite (via notamment l'intégration des emplois jeunes), recrutements ciblés et contingentés notamment pour garantir un service public de qualité (crèches, écoles).

La gestion du personnel s'inscrit donc dans la poursuite de la maîtrise de la masse salariale tout en assurant le maintien d'une offre de services de qualité à la population.

1 - 1 - 2 - Le fonctionnement des services

	CA 2004	CA 2005	Variation
Dépenses courantes de fonctionnement	154,483	163,770	6,01%
Rémunération concessionnaire pluvial	12,784	13,133	2,73%
TOTAL	167,267	176,903	5,76%

Ce poste, qui s'exécute à 80,94 %, comporte l'ensemble des dépenses courantes des Services et augmente de 5,76 % par rapport à l'exercice 2004.

Les progressions les plus notables sont constatées sur :

- ✓le fonctionnement du Bataillon de Marins-Pompiers + 13,43 %,
- ✓les admissions en non valeur + 218,54%,
- ✓les frais de gardiennage +64,99 %.

D'autres dépenses génératrices de recettes en contrepartie ont également augmenté. Elles concernent la culture (+ 22,84 %) avec l'exposition « Sous le soleil exactement » et le stationnement (+ 37,75 %)

De plus, la Ville a dû subir des hausses de charges exceptionnelles non maîtrisables dans les domaines suivants :

- ✓les dépenses d'énergies + 7 M d'€ (soit + 67,83 %),
- ✓le remboursement de frais à la Communauté Urbaine suite à la production par celle-ci des pièces justificatives relatives aux exercices antérieurs (1,296 M d'€).

Les charges courantes de fonctionnement se seraient élevées sans ces hausses exceptionnelles à 155,474 M d'€ et n'auraient donc augmenté que de 0,64%.

Dans les secteurs de la communication, de l'éducation, des services à la population, des services techniques et logistiques, les charges ont pu être maîtrisées voire diminuées sans altérer la qualité des services.

Quant au pluvial, la Ville demeure l'autorité compétente. Elle rembourse à la Communauté Urbaine, chargée de la gestion simultanée des services publics des eaux usées et des eaux pluviales, les dépenses engagées pour son compte.

En 2005, la Ville de Marseille a réglé en fonctionnement 13,133 M d'€ pour les eaux pluviales, limitant ainsi la progression à 2,73 %.

La Ville et la Communauté Urbaine sont associées pour tenter de maîtriser une dépense particulièrement évolutive dans le secteur sensible de l'environnement et de la prévention des risques.

1 - 1 - 3 - Les dotations aux Mairies d'Arrondissements

En 2005, les Mairies d'Arrondissements ont reçu une enveloppe de 10,762 M d'€ au lieu de 10,562 M d'€ en 2004, soit une augmentation de 1,89 %.

Toutefois, il convient de rappeler que l'utilisation par les Mairies de Secteur de leurs dotations se limite à 67,67 %.

1 - 1 - 4 - Les subventions de fonctionnement et en annuités

	CA 2004	CA 2005	Variation
Subventions de fonctionnement	85,047	84,695	-0,41%
Subventions en annuités	1,298	0,892	-31,28%
TOTAL	86,345	85,587	-0,88%

La plupart des subventions prévues sont réalisées au cours de l'exercice (94,63 %).

1 - 1 - 5 - Les intérêts et frais financiers

Les intérêts et frais financiers diminuent de 5,04 %, passant de 72,360 M d'€ en 2004 à 68,709 M d'€ en 2005. Cette évolution résulte principalement du poste frais financiers, qui inclut les indemnités de réaménagement payées lors de renégociations d'emprunts. Ces frais ont diminué de 58% entre 2004 et 2005. Leur montant est lié aux conditions financières des emprunts réaménagés.

1 - 1 - 6 - Les subventions d'équipement et les fonds de concours

	CA 2004	CA 2005	Variation
Subventions d'équipement	20,249	16,395	-19,03%
Fonds de concours	8,942	8,697	-2,74%
TOTAL	29,191	25,092	-14,04%

Ce poste budgétaire, d'un montant de 25,092 M d'€ au lieu de 29,191 M d'€ en 2004, est en diminution de 14,04 %. Il s'exécute à 75,13 % de l'alloué.

1 - 2 - Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 936,484 M d'€, soit une augmentation de 3,89 % par rapport au CA 2004 (+ 35,046 M d'€).

	CA 2004	CA 2005	variation
Dotation Globale de Fonctionnement	221,982	225,186	1,44%
Dotation forfaitaire	181,461	183,276	1,00%
Dotation de Solidarité Urbaine	26,242	27,555	5,00%
Dotation nationale de péréquation	14,279	14,279	0,00%
DGF permanents syndicaux	0,000	0,076	
Autres dotations de l'Etat	52,437	51,127	-2,50%
Compensation Taxe d'habitation	22,442	22,583	0,63%
Compensation Foncier bâti	3,966	4,498	13,41%
Autres compensations et péréquations	22,869	20,552	-10,13%
Dotation Générale de Décentralisation	2,692	3,045	13,11%
Dotation Spéciale « Instituteurs »	0,468	0,449	-4,06%
Dotations communautaires	173,894	173,894	0,00%
Attribution de compensation	157,670	157,670	0,00%
Dotation de solidarité	16,224	16,224	0,00%
Subventions et participations	36,554	45,000	23,11%
Participations de fonctionnement	35,589	42,618	19,75%
Participations d'équipement	0,804	2,221	176,24%
Participations en annuités	0,161	0,161	0,00%
Sous-total ressources externes:	484,867	495,207	2,13%
Impôts et taxes	312,500	336,181	7,58%
Impositions directes	270,836	291,042	7,46%
Autres impôts et taxes	40,650	42,355	4,19%
Rôles supplémentaires	1,014	2,784	174,56%
Recettes des services	87,915	84,933	-3,39%
Produits des services et du domaine	34,178	38,477	12,58%
Atténuations de charges	1,996	1,747	-12,47%
Autres produits de gestion courante	29,700	27,451	-7,57%
Produits financiers	14,822	13,503	-8,90%
Produits exceptionnels	7,219	3,755	-47,98%
Cessions d'actifs	16,156	20,163	24,80%
Sous-total ressources internes :	416,571	441,277	5,93%
TOTAL	901,438	936,484	3,89%

1 - 2 - 1 - La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Les évolutions de la dotation forfaitaire + 1 %, de la DSU + 5 %, ainsi que la stabilité de la DNP, répondent à l'impératif de maîtrise des dotations de l'État défini par « le contrat de croissance et de solidarité ».

La garantie de la DNP au niveau de 2004 résulte de l'application pour la première année du critère de répartition fondé sur le potentiel financier en substitution du potentiel fiscal. Cette base de calcul entraînera pour les années ultérieures une évolution négative.

1 - 2 - 2 - Les autres dotations de l'État

La progression de 13,39 % de la « **compensation foncier bâti** » est principalement due à une augmentation de 25 % sur la part ZFU et ZUS qui s'élève à 2,347 M d'€ pour 2005. La compensation au titre des personnes de condition modeste, 2,147 M d'€, n'évolue que de 2,73 %.

En revanche, les « **autres compensations et péréquations** » enregistrent encore cette année une forte diminution, soit - 10,13 %. En effet, la principale composante, la compensation des baisses de DCTP, constitue toujours la variable d'ajustement de l'enveloppe normée des dotations de l'État.

La hausse de 13,11 % de la **Dotation Générale de Décentralisation** (0,353 M d'€) résulte principalement de l'attribution de l'aide de l'État au fonctionnement des bibliothèques. Les autres DGD marquent une relative stabilité.

La baisse récurrente de la **Dotation Spéciale Instituteurs** (- 0,019 M d'€), est la conséquence de la diminution du nombre d'Instituteurs dans la commune (servant au calcul de cette dotation) au profit du nouveau corps dénommé professeurs des écoles.

1 - 2 - 3 - Les dotations communautaires

◆ L'attribution de compensation (AC)

En l'absence de nouveaux transferts de charges de la Ville de Marseille vers la Communauté Urbaine depuis la création de celle-ci en 2001, l'AC au titre de 2005 reste inchangée à hauteur de 157,670 M d'€.

◆ La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

La Communauté urbaine a reconduit l'enveloppe de la DSC au montant de 2004. La dotation de la Ville de Marseille est donc maintenue à 16,224 M d'€.

1 - 2 - 4 - Les participations

Malgré la réduction des participations, essentiellement liée à l'extinction du dispositif des emplois aidés (- 1,372 M d'€), une hausse significative (+ 19,75 %) des participations de fonctionnement (+ 7,029 M d'€) provient notamment :

- ✓ d'un reliquat d'aides de l'État au titre des emplois jeunes (+ 3,123 M d'€),
- ✓ du réajustement de la participation de la CAF dans le domaine des crèches et du Contrat Enfance (+ 5,661 M€),
- ✓ d'une aide exceptionnelle de l'État au titre de 2005 (2,245 M d'€) atténuée cependant par la réduction significative de ses subventions récurrentes (- 1,711 M d'€).

1 - 2 - 5 - Les impôts et taxes

◆ Les impositions directes

Le produit des impositions directes (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) progresse de 7,46 %, soit +20,206 M d'€.

Cette évolution résulte de plusieurs facteurs :

- ✓ l'actualisation forfaitaire des bases à + 1,8 % par la loi de finances rectificative pour 2004,
- ✓ la variation physique de la masse imposable 2004 / 2005 (bases définitives), soit + 1,49 %,
- ✓ l'augmentation de 4,85 % des taux d'imposition.

◆ Les autres impôts et taxes

Les droits de mutation affichent une augmentation de 1,649 M d'€, confirmant la tendance enregistrée ces dernières années d'une évolution constante du marché immobilier sur Marseille.

La taxe de séjour progresse de 11,31 % (soit + 0,152 M d'€). L'attrait touristique de Marseille se trouve ainsi confirmé.

Les taxes et impôts divers se répartissent ainsi :

	CA 2004	CA 2005	variation
• taxe sur certaines fournitures d'électricité	11,679	11,828	1,28%
• taxe additionnelle aux droits de mutation	22,341	23,990	7,38%
• impôts sur les spectacles	0,408	0,398	-2,45%
• taxe sur la publicité	2,948	2,671	-9,40%
• taxe de séjour	1,344	1,496	11,31%
• taxes funéraires	1,309	1,245	-4,89%
• taxes diverses	0,621	0,727	17,07%
TOTAL	40,650	42,355	4,19%

1 - 2 - 6 - Les recettes des services

Globalement, ce poste diminue de 3,39 %, conjugaison de plusieurs facteurs.

◆ Une meilleure gestion des « produits des services et du domaine »

Ces produits augmentent de + 4,299 M d'€, principalement en raison de :

➤ l'accroissement de l'offre et du nouveau mode de calcul des redevances dans les crèches et haltes garderies (+ 0,419 M d'€),

➤ l'obtention du remboursement par la CU des taxes foncières au titre de 2001, 2002 et 2003 (5,940 M d'€).

La collaboration avec la Communauté urbaine s'est poursuivie au cours de l'année 2005 pour garantir la continuité et le bon fonctionnement des services publics. L'absence notable d'émissions de titres de recettes pour des gestions antérieures atteste d'une régularisation des flux concernant les conventions. En effet, tous les titres émis en 2005 ont concerné des prestations de l'exercice courant révélant ainsi une amélioration des procédures de recouvrement liées aux conventions Ville - Communauté urbaine MPM.

Hors remboursements de la dette et taxes foncières déjà décrits par ailleurs, ils ont représenté en 2005 un volume total de 1,286 M d'€ relatifs à la mutualisation des services informatiques (0,739 M d'€), aux loyers SERAM (0,285 M d'€) et à la prestation DGRH (0,262 M d'€). Au total, les conventions de gestion 2005 s'établissent à 7,226 M d'€.

◆ Une perte sur les « produits de gestion courante »

Elle s'établit à 2,249 M d'€, conséquence de :

➤ l'extinction de l'échéancier de remboursement par l'État de la mise à disposition du BMP lors de sa mission au Kosovo (0,372 M d'€ en 2005 contre 1,4 M d'€ en 2004),

➤ de la réduction du nombre de bénéficiaires des tickets restaurant (CES), soit une participation des agents en diminution de 0,500 M d'€,

➤ d'une moindre rentabilité des locations du stade Vélodrome, du Palais des Sports et du Dôme soit - 0,441 M d'€.

◆ Une baisse sur « les produits financiers »

Elle intervient au titre du remboursement de la quote-part d'intérêts de la dette par la Communauté urbaine (7,949 M d'€ en 2005 contre 8,991 M d'€ en 2004).

◆ Une diminution des produits exceptionnels

La baisse résulte du caractère non récurrent par nature de ces produits.

1 - 2 - 7 - Les cessions d'actif

Cette recette en augmentation de 4,430 M d'€ atteint 20,163 M d'€ en 2005 et participe à l'autofinancement du programme d'investissement de la Ville par le biais des opérations d'ordre.

En conclusion, la répartition des recettes demeure stable par rapport aux prévisions budgétaires. Les ressources internes constituent toujours seulement 47 % des produits de fonctionnement, ce qui limite les marges de manœuvre de la collectivité.

2 - L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2 - 1 - Les dépenses d'investissement (hors dette et mouvements financiers)

Les dépenses réelles d'investissement ont augmenté de 2,24 % . Elles s'élèvent cette année à 183,814 M d'€ contre 179,791 M d'€ en 2004. Cette progression confirme la tendance amorcée déjà en 2004 et démontre la volonté d'investir de la municipalité.

Aux dépenses d'investissement, s'ajoutent les subventions d'équipement et fonds de concours budgétisés en section de fonctionnement .

Au total, le volume des dépenses d'investissement, des subventions d'équipement et des fonds de concours s'établit cette année à 208,906 M d'€, comprenant des dépenses programmées et hors programme.

◆ Dépenses programmées : 205,127 M d'€

- Opérations individualisées : 141,661 M d' €,
- opérations à programme annuel : 63 ,466 M d' €.

◆ **Dépenses hors programme : 3,779 M d' €** (dont la dotation aux Mairies de Secteur de 1,614 M d' € et le reversement de taxe locale d'équipement à la Communauté Urbaine de 1,833 M d'€).

DEPENSES	CA 2004	CA 2005	VARIATION
Subventions d'équipement & fonds de concours	29,191	25,092	-14,04%
Dépenses d'investissement	179,791	183,814	2,24%
TOTAL	208,982	208,906	-0,04%

Les dépenses d'investissement s'exécutent en 2005 à hauteur de 83 % confortant le dynamisme de la politique d'investissement de la Ville. Voici quelques exemples à titre indicatif :

	PROGRAMME En M€	MANDATE En M€	TAUX d'exécution
Aménagement pluvial cours J.Ballard	0,902	0,902	100%
Aménagement du groupe scolaire V.Leblanc	0,454	0,454	100%
Palais Carli - Travaux de sécurité	0,270	0,270	100%
Mise en conformité de la crèche des Chutes-Lavie	0,125	0,125	100%
Création de deux stades Saint - Tronc Didier	3,281	3,280	100%
Création du stade "Les Olives"	0,989	0,988	100%
Mise en conformité de la crèche de l'observance	0,331	0,330	100%
Cité des Arts de la Rue	0,304	0,303	100%
Aménagement du groupe scolaire Cité St Louis	0,586	0,583	99%
Mise en conformité de l'école Breteuil	1,139	1,130	99%
Centre social de la Soude	0,742	0,736	99%
Plan de renouvellement du matériel BMP	5,725	5,652	99%
Théâtre Sylvain	0,911	0,899	99%
Extension du goupe scolaire Sinoncelli	0,881	0,858	97%
Récifs artificiels	0,187	0,182	97%
Passage en self des cantines scolaires	4,755	4,625	97%
Transfert de la maternelle des Bergers	2,170	2,057	95%
Aménagement du site de l'Hôtel de Ville	16,754	15,377	92%
Rénovation du Parc Borély	0,212	0,188	89%
Création du Parc Athéna	0,190	0,168	88%
Confortement de la falaise Habitat sous La Rose	0,350	0,283	81%
Aire de stationnement de Saint-Menet	0,276	0,197	71%
Mise en lumière du patrimoine	1,499	0,926	62%
Château de la Buzine - Réalisation d'une médiathèque	0,298	0,168	56%

2 - 2 - Les recettes

Les recettes réelles, hors mouvements financiers, s'élèvent à 218,494 M d'€.

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	CA 2004	CA 2005	VARIATION
SUBVENTIONS & DIVERS	20,621	12,745	-38,19%
EMPRUNTS	170,503	170,000	-0,30%
AUTRES RECETTES	38,511	35,749	-7,17%
TOTAL	229,635	218,494	-4,85%

2 - 2 - 1 - Les subventions et divers

Les recettes sur subventions (11,486 M d' €) issues des financements des autres collectivités sont en très forte diminution par rapport aux exercices précédents ce qui ne fait que confirmer la tendance déjà constatée depuis plusieurs années : la minoration très sensible des financements accordés par nos partenaires institutionnels.

Elles se répartissent comme suit :

	C.A. 2003	C.A. 2004	C.A.2005
Etat	3,338	1,754	1,151
Région	6,402	3,830	6,041
Département	5,613	5,775	1,961
Europe	3,109	3,018	1,554
Divers	2,320	3,915	0,779
TOTAL	20,782	18,292	11,486

À ce montant, il convient de rajouter les participations perçues en section de fonctionnement destinées au financement des subventions d'équipement et fonds de concours pour 2,221 M d'€ (Pour mémoire 0,804 M d'€ en 2004 et 0,578 M d'€ en 2003).

Les recettes diverses s'élèvent à 1,259 M d'€ dont notamment des remboursements d'avances consenties par la Ville à Marseille Aménagement (0,400 M d'€), des opérations de clôture d'anciens mandats et quelques reversements de trop-perçu (0,565 M d'€).

2 - 2 - 2 - Les emprunts

Le volume d'emprunt mobilisé en 2005 est égal à celui de 2004, soit 170,00 M d'€. C'est donc un volume maîtrisé malgré la forte diminution de l'ensemble des recettes de la section d'investissement.

2 - 2 - 3 - Les autres recettes

Elles comprenaient deux postes.

◆ Le fonds de compensation de la TVA : 19,517 M d'€

Les dépenses éligibles sont celles constatées au compte administratif 2003.

◆ Le remboursement par la Communauté Urbaine de sa quote-part d'emprunt en capital : 16,232 M d'€.

3 - LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRÉSORERIE

3 - 1 - La dette

3 - 1 - 1 - L'annuité de la dette

L'annuité brute de la dette bancaire s'élève à 179,059 M d'€ en 2005 contre 159,722 M d'€ en 2004, en progression de 12,11 %. Cette annuité se répartit de la manière suivante :

	2004	2005	Variation
Amortissement	94,188	114,449	21,51%
Intérêts	65,534	64,610	-1,41%
Total	159,722	179,059	12,11%

La part en capital augmente de 21,51 %. Cette évolution s'explique par une hausse du remboursement du capital initiée volontairement par la collectivité afin de diminuer la durée moyenne de l'encours de dette.

La part des intérêts dans la charge de la dette est en légère diminution. Cette stabilité résulte de l'effet conjugué de la poursuite de la baisse des taux jusqu'au 3^{ème} trimestre 2005 et des réaménagements antérieurs effectués dans le cadre de la gestion active de l'encours de dette.

L'annuité nette s'élève à 154,717 M d'€, en hausse de 16,17% par rapport à l'exercice 2004 où elle atteignait 133,180 M d'€.

L'annuité nette se détermine à partir de l'annuité brute après déduction des recettes affectées (remboursement de la Communauté Urbaine, participation du Conseil Régional à certains emprunts).

L'annuité de la dette non bancaire s'élève à 0,837 M d'€, et concerne notamment l'acquisition à tempérament de la Seita pour un volume de 0,770 M d'€.

3- 1 - 2 - La gestion de la dette

En 2005, la politique de gestion de dette a permis de réaménager une partie de l'encours de la dette.

Le montant d'emprunts renégocié est de 90,085 M d'€. Il concerne des diminutions de taux fixes.

De plus, une baisse de 50% du niveau des marges a été obtenue sur un emprunt de 7,114 M d'€.

La structure taux fixe / taux variable de la dette en 2005 affiche une répartition de 58% / 42%, légèrement plus orientée vers le taux fixe qu'en 2004.

Le stock de dette bancaire est en hausse de 3,21% : il est passé de 1 730,480 M d'€ au 31/12/2004 à 1 786,031 M d'€ au 31/12/2005.

Par ailleurs, le taux moyen de la dette s'établit à 3,88% (contre 4,14% en 2004), et la durée de vie moyenne est de 8 ans.

Il faut bien considérer que la durée de vie moyenne mesure le temps pendant lequel le capital est réellement mis à la disposition de l'emprunteur, et prend en compte le rythme d'amortissement du capital.

3- 2 - La trésorerie en 2005

Les dépenses inscrites au compte 6615 « intérêts des lignes de trésorerie » sont en baisse de 13,06 % passant de 2,68 M d'€ à 2,33 M d'€. Cette baisse est due à une amélioration des conditions financières ainsi qu'à un recours moins important aux lignes de trésorerie sur l'exercice.

Le volume des lignes de trésorerie négociées avec les établissements financiers (Caisse d'Épargne, Dexia, Société Générale et BNP-Paribas) est de 296 M d'€ au 31 décembre 2005.

Le volume d'ouverture de crédit long terme s'établit à 86,519 M d'€ au 31 décembre de l'exercice.

3 - 3 - Les frais et les produits financiers (comptes 668 et 768)

Le montant des frais financiers s'élève à 1,74 M d'€ en 2005 et celui des produits financiers à 5,05 M d'€.

Il s'agit pour la quasi-totalité des frais et produits sur instruments de couverture liés à la gestion active de la dette.

Partie 4 : LES RÉSULTATS DES BUDGETS ANNEXES

1 - LE SERVICE EXTÉRIEUR DES POMPES FUNÈBRES

BALANCE GENERALE DU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES COMPTE ADMINISTRATIF 2005			
INVESTISSEMENT	DEPENSES M€	RECETTES M€	Résultat de clôture
mouvements réels	0,080	-	
mouvements d'ordre	0,073	0,229	
affectation du résultat		0,059	
s/total	0,153	0,288	
résultat reporté	0,059		
TOTAL investissement	0,212	0,288	0,076

EXPLOITATION	DEPENSES EN M€	RECETTES EN M€	Résultat de clôture
mouvements réels	4,854	4,937	
mouvements d'ordre	0,229	0,073	
s/total	5,083	5,010	
résultat reporté		1,495	
reste à réaliser	0,122		
TOTAL exploitation	5,205	6,505	1,300

RESULTAT CUMULE	1,376
------------------------	--------------

EVOLUTION PAR RAPPORT A L'EXERCICE 2004			
SECTION	2004	2005	EVOLUTION %
Investissement	-0,059	0,076	-
Exploitation	1,461	1,300	-11,02%
TOTAL	1,402	1,376	-1,85%

Le résultat cumulé de ce budget annexe affiche une légère diminution (- 1,85 %) par rapport à celui de l'exercice 2004.

Les dépenses d'exploitation continuent de diminuer (- 2,4 % base 2004), essentiellement au niveau des charges à caractère général, cependant les recettes d'exploitation connaissent un retrait modéré au regard du précédent exercice (- 4,2 %).

Ce léger fléchissement des recettes doit être principalement relié à la diminution sensible de la vente de caveaux, soit 0,251 M d'€ réalisés contre 0,805 M d'€ en 2004, du fait des limites actuelles du parc sépulcral et dans une moindre mesure des délais afférents aux procédures de commande publique.

L'exercice 2006 devrait voir cette tendance s'inverser en raison des capacités nouvelles offertes par l'extension de la nécropole des Vaudrans.

Continuant d'assurer avec succès sa mission, la Régie Municipale des Pompes Funèbres demeure en 2005 l'opérateur principal à Marseille avec une part de marché globale de l'ordre de 42 % (inhumations et convois).

2 - LE PÔLE MÉDIA DE LA BELLE-DE-MAI

BALANCE GENERALE DU BUDGET ANNEXE DU POLE MEDIA COMPTE ADMINISTRATIF 2005			
INVESTISSEMENT	DEPENSES M€	RECETTES M€	Résultat de clôture
mouvements réels	-	0,048	
mouvements d'ordre	1,053	1,080	
affectation du résultat			
s/total	1,053	1,128	
résultat reporté		4,476	
TOTAL investissement	1,053	5,604	4,551

FONCTIONNEMENT	DEPENSES EN M€	RECETTES EN M€	Résultat de clôture
mouvements réels	0,881	0,881	
mouvements d'ordre	0,915	0,915	
s/total	1,796	1,796	
résultat reporté		0,020	
reste à réaliser	0,007		
TOTAL fonctionnement	1,803	1,816	0,013

RESULTAT CUMULE	4,564
------------------------	--------------

EVOLUTION PAR RAPPORT A L'EXERCICE 2004			
SECTION	2004	2005	EVOLUTION %
Investissement	4,475	4,551	1,70%
Fonctionnement	0,008	0,013	62,50%
TOTAL	4,483	4,564	1,81%

Globalement le budget annexe du Pôle Média enregistre un meilleur résultat, soit +1,81 % au regard de l'exercice précédent.

Pour la première année depuis sa création, ce budget a réalisé des recettes liées à l'exploitation des surfaces immobilières mises à disposition avec notamment 0,315 M d'€ constatés concernant le versement des loyers.

La subvention d'équilibre s'élève à 0,523 M d'€ pour une prévision budgétaire de 0,774 M d'€, ce qui témoigne de la montée en puissance du Pôle Média, cette tendance étant confirmée au Budget Primitif 2006, la subvention prévue ne représentant plus que 26,50 % des recettes totales (mouvements réels) de la section de fonctionnement contre 64 % au Budget Primitif 2005.

En fonctionnement, le compte ressort, après affectation du résultat de l'exercice précédent, en équilibre puisque le résultat cumulé est de 0,013 M d'€.

En investissement, le résultat positif de 0,075 M d'€ sur l'exercice (résultat de clôture moins résultat reporté) correspond essentiellement à une recette réelle issue de remboursement de caution.

CONCLUSION

Les résultats du compte administratif s'inscrivent totalement dans le cadre des objectifs que la municipalité s'était fixés dans son budget 2005.

Ainsi, la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement alliée à l'optimisation des recettes permet de consolider un équilibre budgétaire durable..

Corrélativement, l'effort d'investissement réalisé à plus de 80% ne peut que conforter, à terme, la vocation de Marseille à s'affirmer comme grande métropole euroméditerranéenne.